

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21442 - 79ÈME ANNÉE

Illustration des blocages pour remettre en cause l'impasse du système à La Réunion

Projet d'incinérateur à Bois-Rouge : La Réunion croule sous les déchets

Le projet d'incinérateur à Bois-Rouge illustre la fuite en avant d'un système qui veut maintenir intacte la structure d'exploitation des Réunionnais : il n'encourage pas à réduire la production de déchets.

La réduction des déchets doit être une priorité à La Réunion. Mais leur croissance est source de profit pour des sociétés privées. Le premier projet de « clinique de traitement des déchets » avait donné l'alerte : l'incinérateur est une illustration de la fuite en avant d'un système qui oblige les Réunionnais à acheter au moins 500 000 tonnes de déchets par an. C'est le prix qui est fixé pour être intégré dans la société de consommation.

Les consommateurs ont acheté le déchet et sont donc des fournisseurs de matière première de cette industrie. Ce sont ces consommateurs qui paient le retraitement de la matière première qu'ils fournissent via la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères, et en plus ils paient le produit transformé : l'électricité.

Il est pourtant possible de satisfaire ses besoins élémentaires sans se soumettre au diktat du gaspillage. C'est la réalité dans de beaucoup de pays dans le monde. Pourquoi ne pas organiser des missions pour comprendre comment ces pays font pour vivre sans produire une quantité considérable de déchets ?

Le 16 novembre dernier, Albioma a obtenu l'accord de la Commission de la régulation de l'énergie à Paris pour construire un incinérateur à Bois-Rouge, sur le site de la centrale thermique qui produit une partie de l'électricité à La Réunion. Cet équipement brûlera chaque année 70000 tonnes de combustibles solides de récupération (CSR) issu du centre de valorisation multi-filières des déchets de la société Inovest. Un accord entre Albioma et la Caisse d'Épargne Provence Alpes Côte d'Azur confirme le calendrier : l'incinéra-

teur sera en service en 2026 pour une durée de 17 ans : il fermera en 2043. C'est donc une somme considérable qui sera dépensée pour un usage limité dans le temps. Quelle sera la position des gestionnaires de l'argent public pour un investissement à aussi court terme dans le domaine stratégique de l'énergie ?

600 kilos de déchets par an par habitant

Le communiqué annonçant l'accord rappelle que La Réunion croule sous les déchets : 500 000 tonnes à ramasser et à traiter par an, soit 600 kilos par habitants, ou près de 2 kilos de déchets par jour et par personne. C'est une quantité énorme, sans équivalent dans notre région et à des milliers de kilomètres aux alentours. Il faut aller en Europe pour trouver de telles valeurs.

Or, La Réunion n'est plus un pays industrialisé comme durant la période coloniale. Cela signifie que ces déchets résultent principalement de la consommation de produits manufacturés avec des matières premières importées produisant des déchets, voire de l'importation de produits finis. C'est aux Réunionnais de se débrouiller avec les déchets créés par l'importation de la société de consommation dans leur pays. Il est révélateur d'une des plus importantes exportations de La Réunion sont les déchets qui ne peuvent être recyclés ici.

Un précédent projet victorieusement combattu

En quelques décennies, La Réunion est passée d'une société de pénurie à une société de gaspillage. Le

capitalisme a besoin de produire des déchets pour accélérer l'achat de nouvelles marchandises. Pour notre île, cela se traduit par des dépenses considérables et un important impact environnemental. A La Réunion, le traitement des déchets est importé de France : ce sont des camions qui en collectent chaque jour plus de 1000 tonnes, ce qui suppose l'utilisation de carburants importés polluants pour réaliser cette collecte. Ces déchets sont ensuite transportés vers des centres de traitement. Une grande partie est enterrée et les sites choisis arrivent à saturation.

Pour régler ce problème, une des solutions proposée est le recours à des incinérateurs. Ils constituent l'étape ultime d'une industrie : le recyclage selon la norme occidentale. La technologie permet de produire de l'électricité en brûlant des déchets. L'incinérateur de Bois-Rouge risque donc d'être une réalité, 20 ans après la mobilisation victorieuse contre un projet analogue soutenu par Jean-Paul Virapoullé alors maire de Saint-André : « la clinique de traitement des déchets ». La différence est que les déchets ne seront pas brûlés « en vrac », mais sous une forme conditionnée après un traitement par une usine de recyclage.

Cette présentation différente permet-elle d'éviter les problèmes de santé créés par les incinérateurs ? Question importante, car ce sont les habitants de plusieurs communes qui sont concernés par les rejets de la combustion de ces déchets.

Encouragement à produire des déchets ?

Ces 70000 tonnes de déchets diminueront la quantité de bois de chauffe importé d'Amérique du Nord ou d'Australie par Albioma. La construction de cet incinérateur s'inscrit dans une vision du capitalisme : garder intacte la structure d'exploitation de la société. En effet, une telle installation ne va pas dans le sens d'une remise en cause des facteurs qui font que les Réunionnais croulent sous les déchets majoritairement importés.

Une industrie du recyclage se met en place et se

donne comme mission de produire de l'électricité. Cela donne une dimension vertueuse à la production de déchets, car toute une filière se construit pour en tirer des profits. Mais ces profits ne sont pas redistribués vers les consommateurs qui ont acheté le déchet et qui sont donc des fournisseurs de matière première. Ce sont ces consommateurs qui paient le retraitement de la matière première qu'ils fournissent via la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères, et en plus ils paient le produit transformé : l'électricité.

Possible de vivre sans gaspiller

La réduction des déchets doit être une priorité à La Réunion. Mais leur croissance est source de profit pour des sociétés privées. Le premier projet de « clinique de traitement des déchets » avait donné l'alerte : l'incinérateur est une illustration de la fuite en avant d'un système qui oblige les Réunionnais à acheter au moins 500 000 tonnes de déchets. C'est le prix qui est fixé pour être intégré dans la société de consommation.

Au cours de ces 20 dernières années, la situation s'est aggravée sur ce point.

Il est pourtant possible de satisfaire ses besoins élémentaires sans se soumettre au diktat du gaspillage. C'est la réalité dans de beaucoup de pays dans le monde. Nombre de ce qui est considéré à La Réunion comme un déchet est intégré dans une économie du recyclage. Bouteilles en plastique, pots de confiture en verre... tel est le genre d'article proposé à la vente dans de nombreux marchés. Cela signifie qu'en général, une personne qui achète un produit garde l'emballage s'il peut être réutilisable au lieu de le jeter à la poubelle.

Pourquoi ne pas organiser des missions pour comprendre comment ces pays font pour vivre sans produire une quantité considérable de déchets ? N'ayons pas peur de nous moderniser !

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

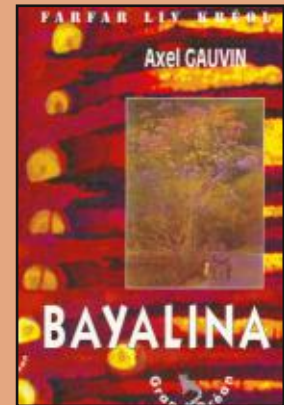
TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Bayalina

Bayalina, par Axel Gauvin... in roman dann la lang kréol rényoné,
an fèyton dann Témoignages



Mardi 4 septanm (dézièm morso)

– Oté, malbar, out manjé po mwin !

Mi réponde pa. Lé pa sanm mwin Guèl-Roz i koze, là. Pou komansé lé pa in késtion li la-pozé nonpli ; lé pa in demande li la-fait. Ça in kozman konm ça mèm mèm, in gargouyaz patate sho. Ça i konsèrne pa amwin. Mi réponde pa. Dabor inn, manzé-la lé pa amwin, kantine-la pa mon kaz !

Guèl-Roz — même pokor fine manze son sardine ! — i azoute ankòr anplüs, sirman pou li anime Tête-Zak :

– V'i antan ça, Gro-Tête ? Lœ pla malbar po mwin.

Là, li pète in spèsse rir makote, in rir gomé sanm la sosse sardine, ankòr bérné sirman sanm la sosse lœ kari bëf ke li la-manze ièr. In bèl rir gra, tiatia vèye pa koman.

La réponse Tête-Zak ? In pléré ! Tête-Zak cé-d' larg in gro pléré !

Tête-Zak i plère ! Mwin té i mazine lavé-pwin rien pou éspasse dann gro kalbasse Tête-Zak-la ! Poitan néna in tourbiyon de-leau la-pou fé tourbiyon dan son gro tête-là, néna in bourade-lo-vent la-pou siklone la-dan. Lœ vent la-onte — la onte akòz li la-kapone devan zèrgo lœ kok guèl roz ? La dépitasson ? La zalouzri, po ardoublaz manzé li la-pa gaingné-la ? La zalouzri, ça lé kapab fé plère in tête zak, ça ?

Axel Gauvin

La pankor fini...

Oté

« Dan mon kaz en tol mi ième koz kréol »

Lo tit lo teks zordi i sort dann in romanse santé. Mi koné pa lo santèr mé mi ième ékoute morso là. Mi ième ékouté parse mi trouve lèr lo santé lé zoli é lo parol ossi lé fasil pou résité.

Si mi sava pli loin dan son parol, li ramène le kréole dann in tan lontan, dossou in fèille tol, i pé fé kroi à nou, ke kréol sa in lang la misère, pétèt. Mé do pli en pli mi wa ke nout Lang y pran toute son valèr, toute la plas li mérite dan nout société kréole. Li lé rokoni o nivo léta, é sa na son limportans, parse na ankor kréol la bezoin lo consantman léta pou fé in nafer.

Na rénioné sera rassiré si sé léta i di à zot ke kréol lé in bon zafer, parse na ankor y kroi ke koz kréol lé mové po zot zanfan, ke sa va ralenti zot zanfan lékol. Alor y fo ède à zot pou komprann ke métrize dé troi Lang sa in sanse.

Y fé plézir war ke le komba pou la Lang kréol lé porté ankor pli loin. Astèr la porte lé a pépré ouver y fo asèv ouv toute, y fo nou kontinié ékri, y fo koz nout kréole partou dann nout péï, y fo nout marmaye y ième à li.

Niartrouv.

Justin